



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

INRAE

DEC20139DAJ

**Décision du 24 septembre 2020 portant nomination de M. Lionel BRETILLON en qualité de Chef du
Département AlimH**

Le Président de l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement,

Vu le code rural et de la pêche maritime, notamment ses articles R. 831-3 et R. 831-8,

Vu le décret du 20 juillet 2016 (JO du 21 juillet 2016) portant nomination de M. Philippe MAUGUIN, en qualité de Président de l'Institut National de la Recherche Agronomique, à compter du 27 juillet 2016,

Vu le décret n°2019-1046 du 10 octobre 2019 relatif à l'organisation et au fonctionnement de l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement, notamment son article 17,

Vu l'arrêté du 21 juillet 2020 portant attribution de fonctions à INRAE et chargeant Philippe MAUGUIN de l'exercice des fonctions de président de l'Institut,

Vu la décision du 1^{er} janvier 2020 (note de service n°2020-03) fixant la liste et missions des départements de recherche de l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement, modifiée par la décision du 24 juin 2020 (note de service n°2020-50),

Vu l'avis du Conseil scientifique provisoire d'INRAE en date du 23 septembre 2020,

Décide :

Article 1. :

A compter du 1^{er} octobre 2020 et jusqu'au 30 septembre 2024, M. Lionel BRETILLON, Directeur de Recherche, est nommé Chef du Département AlimH.

Fait à Paris, le 24 septembre 2020

Le Président de l'Institut national de recherche pour
l'agriculture, l'alimentation et l'environnement,

Philippe MAUGUIN